



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

COMPTE-RENDU

Présents : Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Mesdames, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Absents/Excusés : Madame Céline COMBAZ et Monsieur Bernard PRAIZELIN (Pouvoir à JP GIACHINO).

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1. Motion concernant la stratégie et le projet de territoire

Après exposé, le conseil municipal demande, à l'unanimité des membres présents, de pouvoir bénéficier d'un peu plus de temps pour étudier le texte de la motion et ses enjeux, décide de sursoir à statuer ce soir et reporter à un conseil ultérieur la décision de validation de ladite motion.

2. Motion concernant l'octroi d'une aide à la vallée de la Roya suite aux intempéries

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la validation d'une motion de principe, pour attribuer une aide financière à la vallée de la Roya suite aux dégâts causés par la tempête de cet automne et décide d'attribuer et de verser à la commune de Tende une aide de 5 000 € pour la réhabilitation de leur city-stade.

3. Convention de prestation de services avec Madame Laurence HAMALIAN (prestation d'assistance comptable et administrative)

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer une convention à intervenir avec Madame HAMALIAN Laurence, pour une assistance comptable et administrative ponctuelle à la DGS en cas de besoin.

4. Convention de prestation de services pour le service de cantine

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention à intervenir avec Mesdames WILKINSON et WREFORD-BROWN pour assurer le service de restauration scolaire, pour l'année 2020/2021.

5. Convention de prestation de service avec le traiteur POCHE pour la livraison des repas cantine et garderie

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer avec la Maison POCHE VOSSANA la convention de partenariat, en ce qui concerne la préparation et la livraison des repas pour la cantine scolaire, pour l'année 2020/2021.

6. Convention pour la refacturation de carburant avec la société ADS

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention à intervenir avec la société ADS, pour approvisionner en carburant la dameuse de l'espace nordique pour la saison d'hiver 2019/2020.

7. Signature des conventions avec la société ORANGE

Suppression de ce point de l'ordre du jour en début de séance.

II/ FINANCES

8. Approbation des tarifs des frais de secours SAP sur le domaine skiable pour la saison d'hiver 2020-2021

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les montants des tarifs des frais de secours SAP proposés, tels que présentés lors de la séance et repris dans la délibération, et indique que la loi autorise les communes à exiger des blessés ou de leurs ayants droits le remboursement des frais de secours engagés.

9. Délibération concernant la Taxe de Séjour

Après exposé, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, le principe de la passation d'une convention avec la société Barbey Consulting pour optimiser la perception et la gestion de la taxe de séjour et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

10. Décision modificative n°2 budget communal

Suppression de ce point de l'ordre du jour en début de séance.

11. Fonctionnement et rémunération des astreintes hiver des Services Techniques

Suppression de ce point de l'ordre du jour en début de séance.

12. Tarifs 2021

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer une convention avec l'association des parents d'élèves de Peisey pour la vente d'objets (sticks à lèvres) par le personnel du centre nordique pour la saison d'hiver 2020/2021 et approuve la vente de plaids à 20 € l'unité et la vente de masques à 5 € l'unité par le personnel du centre nordique.

III/ RESSOURCES HUMAINES

13. Convention de mise à disposition de la DGS au SIVU des Granges pour en assurer la direction administrative et financière

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention de mise à disposition de la DGS au SIVU des Granges pour en assurer la direction administrative et financière ; cette mise à disposition fera l'objet d'une refacturation.

14. Convention pour approuver l'accueil en stage de Sarah GENTY au sein de la garderie Le Chat Botté

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention de stage non rémunéré d'un agent dans le cadre d'une formation avec le GRETA au sein de la garderie le Chat Botté.

15. Convention pour approuver l'accueil en stage de Célestine DELESTRE au sein de la garderie Le Chat Botté

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention de stage non rémunéré d'une élève du collège Ste Thérèse de Moutiers au sein de la garderie le Chat Botté.

16. Création d'un poste d'ASVP à temps complet pour la saison d'hiver 2020/2021

Après exposé, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de créer un poste saisonnier d'ASVP à temps complet pour la saison d'hiver 2020/2021.

17. Modification d'un poste d'adjoint technique suite à départ à la retraite d'un agent

Après exposé, le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents, la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps complet suite à un départ à la retraite, et la création d'un emploi d'adjoint territorial de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2020.

18. Transformation d'un poste d'adjoint technique à TNC créé pour le service cantine et entretien des locaux

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à modifier le poste saisonnier à TNC 20h hebdomadaire pour le porter à 28h hebdomadaire à lisser sur la durée restante du contrat.

19. RIFSEEP et octroi d'une prime exceptionnelle aux agents

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le principe d'octroi aux agents permanents, d'une prime exceptionnelle à verser dans le cadre du RIFSEEP.

IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

20. Déclaration d'Utilité Publique pour le projet du TC Lonzagne et de la piste de luge quatre saisons et conventionnement avec l'EPFL

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la DUP pour le projet du TC Lonzagne et de la piste de luge 4 saisons et autorise Monsieur le Maire à conventionner avec l'EPFL pour ce faire et mener à bien ce dossier.

21. Instauration du droit de préemption urbain sur la commune

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'instauration du droit de préemption urbain sur la commune.

22. Approbation de la ZAC du Villaret

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le dossier de création de ZAC pour l'urbanisation du VILLARET et décide d'approuver les conclusions du rapport tirant le bilan de la concertation ainsi que le dossier de création susvisé.

23. Convention avec le SDES concernant les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication : Secteur Les Amis

Après exposé, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer la convention de mandat valant convention financière, l'annexe financière prévisionnelle et tous documents visant à confier au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication de l'opération et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au BP 2021 de la commune.

24. Convention avec le Département concernant la prise en charge des enrobés suite aux travaux d'enfouissement des réseaux à NANCROIX

Suppression de ce point de l'ordre du jour en début de séance, et report éventuel à un conseil ultérieur.

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a) Date du prochain Conseil Municipal

La date du prochain conseil municipal est fixée le lundi 11 janvier 2021

- b) Information concernant la vente d'un terrain au Club Med pour la construction de logements saisonniers à Plan Peisey (prix/emprise/...)
- c) Information concernant le départ effectif d'un agent de la collectivité et le recrutement d'un saisonnier
- d) Information concernant la procédure d'avancement du dossier ZAC Lotissement du Villaret et date de réunion avec acquéreurs intéressés
- e) Information concernant la date de réunion avec les propriétaires fonciers concernant le projet du TC LONZAGNE
- f) Information sur la rénovation du quartier haut de Plan Peisey
- g) Informations diverses sur les mesures envisagées pour le début de saison / ouverture domaine nordique / mise en place de la structure pour les tests antigéniques sur la station / ...
- h) Information concernant les commissions RH et Finances et travail sur le PPI

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.